



Le 26 août 2024

Par SDÉ

M^e Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Objet : **Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité – mise à jour annuelle 2023** - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Votre dossier : R-4245-2023
Notre référence : LTG07551

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2024-073 et des lettres du 9 et 20 août de la Régie au dossier en rubrique, le Coordonnateur dépose ce jour le *Registre des entités visées par les normes de fiabilité*, dans ses versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-3, documents 1 et 2**, ainsi qu'en suivi des modifications comme pièces **HQCF-3, documents 1.1 et 2.1**.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) *Joelle Cardinal*

JOELLE CARDINAL

JC/jl